

ÉLECTIONS 2026

REGARD SUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE



Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

MISE À JOUR : 21 SEPTEMBRE 2026



COMMENT LIRE CE CAHIER

À l'approche des élections générales de 2026, le CIFQ suit les engagements des principales formations politiques afin de mieux comprendre leurs orientations sur les sujets qui touchent l'industrie forestière québécoise et ses chaînes de valeur.



NOTRE OBJECTIF

Rassembler dans un même document les principaux engagements électoraux qui touchent directement ou indirectement l'industrie forestière québécoise.



NOTRE APPROCHE

Les engagements sont recensés à partir des plateformes électorales, des documents officiels, des communiqués et des déclarations publiques disponibles au moment de la publication. Ils sont présentés tels qu'annoncés par les formations politiques, sans classement ni évaluation.



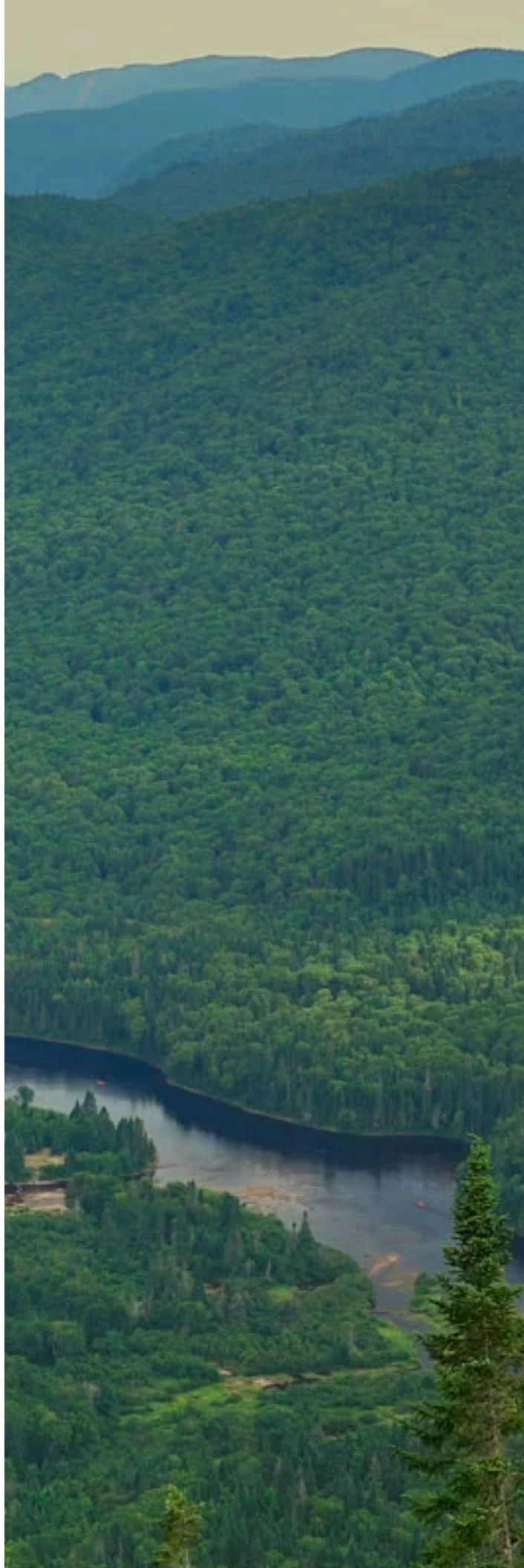
CE QUE VOUS TROUVEREZ

Chaque formation politique est présentée selon une structure uniforme afin de faciliter la consultation de ses engagements et la recherche d'information d'une section à l'autre.



NOTE IMPORTANTE

Ce cahier ne recommande aucun parti ni aucun candidat. Il présente les engagements rendus publics afin de permettre au lecteur de comparer les différentes orientations et de se faire sa propre lecture.





BIEN PLUS QU'UNE FORÊT

Présente dans toutes les régions du Québec, l'industrie forestière constitue une chaîne de valeur qui s'étend de l'aménagement de la forêt jusqu'à la fabrication de produits du bois, de pâtes, de papiers et de bioproduits.



900 000 KM²

DE TERRITOIRE FORESTIER

Les forêts occupent plus de la moitié du territoire québécois. De cette superficie, 92 % se trouve sur le territoire public.



57 000

EMPLOIS DIRECTS

Environ 57 000 Québécoises et Québécois travaillent directement dans le secteur forestier, qui génère des retombées dans plus de 900 municipalités.



6,4 MILLIARDS \$

DE CONTRIBUTION AU PIB

Le secteur forestier contribue directement à l'activité économique du Québec et à la vitalité de nombreuses régions.



22,1 MILLIARDS \$

DE LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES

Les produits forestiers québécois alimentent les marchés d'ici et d'ailleurs et constituent une composante importante du secteur manufacturier.





LES FORMATIONS POLITIQUES

Le CIFQ recense les engagements des principales formations politiques québécoises qui touchent l'industrie forestière.

Les engagements sont présentés selon les thèmes abordés par chacune des formations politiques, sans évaluation ni classement.

LES PARTIS PRIS EN COMPTE DANS CETTE ANALYSE

Équipe
Christine
Fréchette



COALITION
AVENIR QUÉBEC



PARTI
CONSERVATEUR
DU QUÉBEC



PARTI LIBÉRAL
DU QUÉBEC



PARTI
QUÉBÉCOIS

Québec
solidaire



QUÉBEC
SOLIDAIRE



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Sources consultées : plateformes électorales, documents officiels, communiqués, déclarations publiques et réponses transmises au CIFQ.



MISE À JOUR : 15 SEPTEMBRE 2026

COALITION AVENIR QUÉBEC

Équipe
Christine
Fréchette



La plateforme électorale et les engagements qui touchent l'industrie forestière

EN BREF

L'Équipe Christine Fréchette propose un Pacte forestier visant à régionaliser davantage la gestion de la forêt, moderniser le régime forestier et offrir plus de prévisibilité au secteur. La CAQ souhaite s'appuyer sur des projets pilotes et un Chantier national réunissant les régions, l'industrie et les Premières Nations. Elle prévoit également 144 M\$ additionnels pour soutenir la modernisation des usines, l'innovation, la construction en bois et les entrepreneurs forestiers.

LES PRINCIPAUX AXES RECENSÉS

Modernisation

Réviser le régime forestier

Régionalisation

Rapprocher les décisions des régions

Transformation

Moderniser les usines et accélérer l'innovation

Prévisibilité

Offrir plus de stabilité au secteur

Construction en bois

Créer davantage de valeur au Québec

LES ENGAGEMENTS RECENSÉS

Initier un Pacte forestier

Mettre en place une démarche avec les acteurs de la forêt afin de revoir la gestion forestière et de mieux l'adapter aux réalités régionales.

Régionaliser davantage la gestion forestière

Lancer des projets pilotes permettant aux régions de tester de nouvelles pratiques et de nouvelles façons de prendre les décisions en matière de foresterie.

Tenir un Chantier national sur la forêt

Réunir les régions, l'industrie, les Premières Nations et les autres acteurs concernés afin d'identifier les changements à apporter à la gestion forestière.

Réviser le régime forestier

S'appuyer sur les projets pilotes et le Chantier national pour revoir le régime et offrir davantage de prévisibilité, de pouvoir aux régions et de collaboration avec les Premières Nations.

**Investir 144 M\$ additionnels dans le secteur**

Investir 144 M\$ supplémentaires afin notamment de moderniser les usines, accélérer l'innovation, soutenir la construction en bois et mieux adapter les programmes à la réalité des entrepreneurs forestiers.

Accroître la transformation et l'utilisation du bois

Créer davantage de valeur au Québec en favorisant la transformation de la ressource et une utilisation accrue du bois dans la construction.

Soutenir l'industrie face aux tarifs américains

Renforcer la résilience du secteur dans le contexte des tensions commerciales et réduire sa dépendance envers le marché américain.

Doubler les sommes versées aux régions productrices

Faire passer de 38 M\$ à 76 M\$ par année, dès 2027, le partage des revenus tirés des ressources naturelles, avec les sommes additionnelles dirigées prioritairement vers les régions productrices.

MESURES RÉCENTES À RETENIR

120 M\$ — Programmes FORET et ESSOR

Soutien à la liquidité, aux investissements, à la diversification et au développement de produits à valeur ajoutée.

Tarification du bois public

Nouvelle approche de tarification visant à mieux refléter les conditions de marché, accompagnée de l'abolition de la redevance annuelle.

Gestion participative

Projet pilote avec la Nation Atikamekw visant une participation accrue à la planification et à la gestion forestières.



SOURCES

- [Équipe Christine Fréchette — Pacte forestier, 8 septembre 2026](#)
- [Annonce officielle du Pacte forestier](#)
- [Annonce électorale — régions ressources](#)
- [Programme FORET — 120 M\\$ pour l'industrie forestière](#)
- [Gouvernement du Québec — Gestion participative avec la Nation Atikamekw](#)
- [Gouvernement Fréchette — Mesures contre les tarifs américains](#)





MISE À JOUR : 15 SEPTEMBRE 2026

PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC



La plateforme électorale et les engagements qui touchent l'industrie forestière

EN BREF

Le Parti conservateur du Québec présente la foresterie comme une activité économique prioritaire et propose une transformation importante du modèle actuel de gestion forestière. Sa plateforme met particulièrement l'accent sur la régionalisation des décisions, la prévisibilité de l'approvisionnement, la réduction du fardeau réglementaire, une place accrue pour la forêt privée et le retour d'une partie des retombées économiques vers les régions. Le parti souhaite également accroître l'utilisation du bois québécois, soutenir la transformation locale et réduire la dépendance du secteur envers le marché américain.

Régionalisation

Décisions prises plus près du terrain

Compétitivité

Réduire les coûts, délais et contraintes

Prévisibilité

Assurer un accès stable à la ressource

Confiance envers les gens de terrain

Donner plus d'autonomie aux experts locaux

Respect des premières nations

Miser sur la collaboration et le partage des retombées

LES ENGAGEMENTS RECENSÉS

Abolir la taxe carbone

Le PCQ estime que le coût carbone appliqué notamment au carburant augmente directement les coûts de transport et d'approvisionnement de la filière forestière et s'engage à l'abolir.

Réviser en profondeur le régime forestier

Le parti propose un modèle qu'il souhaite plus simple, régional et prévisible, notamment pour simplifier l'accès à la ressource, réduire les délais administratifs et favoriser l'investissement dans la transformation locale

Régionaliser réellement la gestion forestière

Des tables décisionnelles régionales participeraient à la planification, à la priorisation et au suivi des décisions. Le PCQ propose également qu'une partie des redevances forestières soit versée aux régions concernées selon un cadre stable et prévisible.

Planifier l'approvisionnement et le reboisement sur 10 ans

Le PCQ propose une planification forestière régionale décennale. Le Forestier en chef continuerait de calculer la disponibilité de la fibre, tandis que les régions attribueraient les volumes de bois.



Alléger la réglementation

Le parti propose un allègement du cadre réglementaire en forêt publique et privée, une harmonisation accrue à l'échelle régionale et une reconnaissance plus formelle du rôle de l'ingénieur forestier afin de réduire certains doublages administratifs.

Déployer des projets pilotes avec les Premières Nations

Le PCQ souhaite négocier des projets pilotes visant une participation accrue des Premières Nations à la planification territoriale, à la gestion des ressources, aux décisions et aux retombées économiques.

Clarifier le statut de la forêt privée et alléger le fardeau réglementaire des producteurs privés

Des tables décisionnelles régionales participeraient à la planification, à la priorisation et au suivi des décisions. Le PCQ propose également qu'une partie des redevances forestières soit versée aux régions concernées selon un cadre stable et prévisible.

Revoir la tarification des bois

Le PCQ propose de remplacer le droit de coupe minimal annuel fixe par une formule établie sur cinq ans et liée aux prix réels du bois sur les marchés. Une plus grande part des sommes perçues serait retournée aux régions forestières.

Utiliser davantage le bois québécois et soutenir la transformation locale

Le parti propose notamment que les projets publics financés par l'État évaluent une option bois ou hybride dès leur conception, d'établir des cibles minimales d'utilisation du bois québécois et d'instaurer une justification lorsqu'une option bois pertinente et compétitive n'est pas retenue.

Défendre les marchés et retourner davantage de retombées aux régions

Le PCQ propose de contester les tarifs américains sur le bois d'œuvre, de diversifier les marchés d'exportation et d'intégrer la forêt à son pacte régional sur les ressources naturelles afin qu'une partie des retombées revienne aux régions concernées.



SOURCES

- [Parti conservateur du Québec, Redonner la forêt aux régions, aux travailleurs et aux communautés qui la font vivre — Plateforme PCQ, volet forêt, 2026.](#)
- Autres sources publiques consultées : communiqués, documents officiels et déclarations publiques du parti.





MISE À JOUR : 21 SEPTEMBRE 2026

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC



La plateforme électorale et les engagements qui touchent l'industrie forestière

EN BREF

Le Parti libéral du Québec propose de faire de la forêt et du bois des actifs stratégiques pour le Québec. Il s'engage à déposer, dès la première année d'un gouvernement libéral, un projet de loi visant à moderniser le régime forestier, à régionaliser davantage la gestion et à accroître la prévisibilité. Le parti souhaite également mieux mobiliser le bois de la forêt privée, accroître l'utilisation du bois québécois et favoriser la deuxième et la troisième transformation au Québec.

Modernisation

Réformer le régime forestier

Régionalisation

Rapprocher les décisions des régions

Prévisibilité

Stabiliser la planification et l'approvisionnement

Bois québécois

Accroître son utilisation et sa transformation

Forêt privée

Mobiliser davantage le bois disponible

LES ENGAGEMENTS RECENSÉS

Moderniser et régionaliser la gestion de la forêt

Déposer, au cours de la première année de mandat, un projet de loi visant à moderniser le régime forestier afin notamment d'accroître la prévisibilité, de simplifier la planification et de rapprocher davantage les décisions des régions et du terrain.

Accroître la stabilité et la prévisibilité

Améliorer la prévisibilité de l'approvisionnement et de la planification afin de créer un environnement plus favorable à l'investissement, à la productivité et à l'innovation.

Réduire le fardeau administratif

Simplifier la planification et réduire les lourdeurs administratives afin de favoriser l'investissement et la compétitivité de la filière forestière.

Accroître l'utilisation du bois dans la construction

Considérer systématiquement les produits québécois du bois dans les projets gouvernementaux de construction, de rénovation et d'infrastructure lorsqu'ils représentent une solution appropriée. Cette approche serait notamment intégrée à l'engagement de construire 100 000 logements par année.

Accroître la transformation au Québec

Favoriser la deuxième et la troisième transformation, les produits à plus forte valeur ajoutée et une meilleure utilisation des coproduits afin de créer davantage de valeur au Québec.

Soutenir les entreprises touchées par les tarifs

Offrir un congé temporaire de cotisations au Fonds des services de santé aux entreprises touchées par les tarifs américains et convertir une partie de certaines aides destinées aux PME en soutien non remboursable.

Diversifier les marchés d'exportation

Réduire d'au moins 15 % la proportion des exportations internationales québécoises dirigées vers les États-Unis au cours d'un premier mandat et développer davantage les marchés canadien, européen et de la Francophonie.

Intégrer le bois à la politique d'achat québécois

Intégrer davantage l'ensemble de la chaîne de valeur du bois québécois à la politique d'achat québécois et aux grands projets de l'État.

Intégrer les Premières Nations à la gouvernance

Intégrer dès le départ les Premières Nations, avec les différents acteurs de la forêt, à la gouvernance régionale prévue dans la réforme du régime forestier.

Donner davantage de place à la forêt privée

Réaffirmer le principe de résidualité afin que le bois disponible en forêt privée soit pleinement considéré avant de recourir à la forêt publique, tout en créant davantage de débouchés pour ce bois.

Harmoniser les règles en forêt privée

Travailler avec les producteurs forestiers et les partenaires municipaux afin d'offrir un cadre réglementaire plus clair, prévisible et cohérent pour l'aménagement des boisés privés et de réduire les doublons et les incohérences.

**SOURCES**

- [Le Parti libéral du Québec veut faire de la forêt un actif stratégique pour le Québec](#)
- [Mesures du PLQ concernant les tarifs américains](#)
- [Plan du PLQ pour diversifier les exportations](#)





MISE À JOUR : 17 SEPTEMBRE 2026

PARTI QUÉBÉCOIS



La plateforme électorale et les engagements qui touchent l'industrie forestière

EN BREF

Le Parti québécois s'engage à moderniser le régime forestier et à déposer une nouvelle réforme avant la fin de 2027. Le parti souhaite notamment décentraliser davantage les décisions vers les régions, améliorer la prévisibilité de la planification forestière et favoriser l'utilisation du bois québécois. Sa vision intègre également la gestion écosystémique, l'adaptation aux changements climatiques, la biodiversité et le respect des droits des Premières Nations et des Inuit.

Modernisation
Revoir le régime
forestier

**Construction en
bois**
Accroître l'utilisation
du bois québécois

Gestion durable
Adapter la forêt aux
changements
climatiques

Collaboration
Impliquer les
acteurs du milieu et
les Premières
Nations

Compétitivité
Réduire les
contraintes et
soutenir les
entreprises

LES ENGAGEMENTS RECENSÉS

Réformer le régime forestier d'ici la fin de 2027

Consulter les acteurs du secteur forestier et les Premières Nations afin de déposer un nouveau régime forestier avant la fin de 2027.

Décentraliser les décisions vers les régions

Faire de la décentralisation un élément central de la réforme afin de rapprocher davantage les décisions des réalités et des acteurs régionaux.

Accroître la prévisibilité de la planification

Mettre en place une gestion forestière plus prévisible à long terme et faciliter la conciliation entre l'industrie, la faune, le tourisme, l'environnement, l'acériculture, les communautés et les Premières Nations.

Accroître l'utilisation du bois québécois

Favoriser une utilisation accrue du bois québécois et des matériaux à faible empreinte carbone dans la construction, tout en soutenant la recherche et l'innovation dans de nouvelles solutions constructives.

Favoriser l'achat de bois local

Mettre en place une politique d'achat québécois favorisant notamment le bois local.

Soutenir la forêt privée

Faire respecter le principe de résidualité de la forêt publique afin de contribuer à la stabilité des marchés pour les producteurs de forêt privée.



Protéger 30 % du territoire d'ici 2030

Atteindre la cible de 30 % de territoire protégé, notamment en augmentant la protection dans le sud du Québec et en développant un réseau davantage connecté d'aires protégées et de corridors écologiques.

Renforcer la lutte contre les feux de forêt

Accroître les capacités opérationnelles de lutte contre les incendies forestiers, notamment en procédant au remplacement de la flotte vieillissante d'avions-citernes Canadair.

Réduire le fardeau réglementaire

Mettre en place un mécanisme permanent de révision de la réglementation afin d'identifier et de réduire les contraintes administratives jugées inutiles pour les entreprises.

Soutenir les entreprises touchées par les tarifs

Maintenir une capacité d'intervention gouvernementale pour soutenir les entreprises québécoises lorsqu'un intérêt stratégique le justifie, notamment lorsqu'elles sont touchées par les droits de douane américains.

Réduire la taxation de l'essence

Le cadre financier du PQ prévoit une réduction de la taxation de l'essence totalisant 700 M\$ sur deux ans, ainsi qu'un remboursement de 450 M\$ par année de la taxe sur l'essence financé à même le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) de 2027-2028 à 2030-2031. Le document ne précise pas si ces mesures s'appliqueraient également au diesel utilisé pour le transport routier.

À suivre — Financement du FECC

Le cadre financier prévoit une réduction de certains programmes du FECC de 450 M\$ par année pendant quatre ans, sans préciser les programmes concernés. L'incidence éventuelle sur les programmes pouvant toucher l'industrie forestière reste donc à préciser.



SOURCES

- [Parti québécois — Engagements pour les régions et réforme du régime forestier, 3 septembre 2026](#)
- [Parti québécois — Plan environnement 2026-2034](#)
- [Fédération des producteurs forestiers du Québec — Engagements électoraux 2026](#)





MISE À JOUR : 15 SEPTEMBRE 2026

QUÉBEC SOLIDAIRE



La plateforme électorale et les engagements qui touchent l'industrie forestière

EN BREF

Québec solidaire n'a pas encore présenté de plateforme forestière détaillée pour l'élection de 2026. Le parti a toutefois annoncé des mesures économiques pouvant toucher l'industrie forestière, notamment pour soutenir les secteurs affectés par les tarifs américains et favoriser davantage l'économie québécoise. En matière de forêt, plusieurs orientations connues de QS proviennent de son programme permanent ou de positions électorales antérieures et restent à confirmer pour 2026.

Soutien économique

Protéger les entreprises et les emplois

Achat québécois

Favoriser les entreprises d'ici

Gestion durable

Privilégier une approche écosystémique

Transformation

Créer davantage de valeur au Québec

Développement régional

Soutenir les PME et coopératives

LES ENGAGEMENTS RECENSÉS

Soutenir les secteurs touchés par les tarifs

Créer une « Provision Trump » de 1 G\$ par année pendant deux ans afin de soutenir les secteurs affectés par les tarifs américains, avec notamment des conditions liées à la protection des emplois.

Favoriser les entreprises québécoises par les achats publics

Utiliser davantage les marchés publics comme levier afin de soutenir les entreprises québécoises et de renforcer l'économie locale.

Utiliser l'électricité comme levier commercial

Envisager le recours aux exportations d'électricité vers les États-Unis comme moyen de pression dans le contexte des tensions commerciales.

Miser sur la transition et la souveraineté économique

Répondre aux tensions commerciales en misant notamment sur la production québécoise, la transition écologique et une plus grande autonomie économique et énergétique.



Accroître l'utilisation du bois québécois

QS s'est déjà prononcé en faveur de cibles d'utilisation du bois québécois dans la construction et d'un approvisionnement davantage local. En 2022, le parti souhaitait notamment faire du Québec un leader de la construction en bois. Cette orientation reste à confirmer pour 2026.

Favoriser une gestion écosystémique

Le programme permanent du parti prévoit une gestion forestière davantage inspirée du fonctionnement naturel des écosystèmes, notamment afin de préserver la biodiversité.

Soutenir les PME et coopératives forestières

Favoriser les PME régionales, les entreprises familiales et les coopératives forestières, particulièrement lorsqu'elles contribuent à la transformation de la ressource en région.

Développer la transformation du bois

Soutenir la recherche et l'innovation dans la première, deuxième et troisième transformation des produits forestiers afin de créer davantage de valeur au Québec.

Collaborer avec les Premières Nations

Prévoir des ententes avec les peuples autochtones dans la gestion des ressources forestières sur les territoires concernés par leurs droits et revendications.

Accroître le contrôle public de la grande industrie

Le programme permanent de QS prévoit une participation majoritaire de l'État dans la grande industrie forestière et envisage, au besoin, sa nationalisation complète. Cette orientation provient du programme adopté en 2019 et n'est pas un engagement électoral 2026 confirmé à ce stade.



SOURCES

- [Québec solidaire — Site officiel de la campagne électorale 2026](#)
- [Fédération des producteurs forestiers du Québec — Élections provinciales 2026](#)
- [Fédération des producteurs forestiers — Réponse de Québec solidaire, élections 2022](#)

